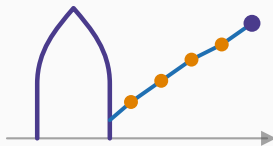


Histoire de la pensée économique

Chapitre 5 : Ibn Taymiyya, le prix de marché et le prince



Jaouad Madkour

Faculté d'Économie et de Gestion de Tanger · 27 août 2026

Situer l'auteur

Le prix a des causes

Le prix équivalent

Faut-il fixer les prix

Le prince et le marché

Ce qu'il faut retenir

Situer l'auteur

1263 - 1328

Né à Harran, réfugié à Damas devant l'avancée mongole. Juriste hanbalite, polémiste, plusieurs fois emprisonné — il meurt en prison à la citadelle de Damas.

Ses écrits économiques tiennent dans deux traités : *al-Hisba fī-l-Islam* et une partie des *Fatawa*.

Le problème qu'il a sous les yeux

Damas, ville de garnison, subit disettes, sièges et flambées de prix. La population accuse les marchands; l'autorité est priée de fixer les prix.

Toute sa théorie répond à cette demande précise : faut-il taxer les prix?

Le prix a des causes

Ce qu'il écrit

La hausse et la baisse des prix ne proviennent pas toujours de l'injustice de quelqu'un.

Elles proviennent souvent d'une **diminution du bien** ou d'une **augmentation du nombre de ceux qui le demandent**.

Pourquoi cette phrase est un basculement

La scolastique latine juge le prix. Ibn Taymiyya **l'explique**.

Il retire au prix son caractère d'acte moral pour en faire le **résultat d'un état du marché** — et donc quelque chose qu'on peut analyser sans chercher un coupable.

Six déterminants du prix

1. L'**intensité** du désir pour le bien, et le nombre de ceux qui le veulent.
2. La **rareté** ou l'abondance de ce qui est demandé.
3. La **solvabilité** de l'acheteur.
4. La **qualité** du moyen de paiement — or, argent, monnaie faible.
5. Le **coût** supporté par le vendeur, notamment le transport.
6. Le **risque** de la transaction, et le crédit accordé.

Ce que contient cette liste

On y lit, dans le désordre mais sans erreur : la demande, l'offre, le pouvoir d'achat, la qualité de la monnaie, le coût de production, la prime de risque.

Six des variables d'un manuel moderne, en 1300.

Le prix équivalent

Thaman al-mithl

Le **prix équivalent** est celui qui s'établit sur un marché où l'offre et la demande jouent librement, sans coalition ni contrainte.

C'est la référence : tout prix qui s'en écarte demande une explication.

Comparer avec le juste prix latin

Le *justum pretium* est une **norme morale** : ce que le prix devrait être.

Le *thaman al-mithl* est un **repère positif** : ce que le prix serait si le marché était libre. La nuance sépare deux façons de faire de l'économie.

Ujrat al-mithl

Le même raisonnement s'applique au travail : le salaire équivalent est celui qui se pratique pour une tâche comparable, dans un marché non contraint.

La portée pratique

Le juge qui doit fixer une indemnité, un loyer ou un salaire sans contrat écrit dispose ainsi d'un **critère observable** : le cours du marché voisin.

La théorie est née d'un besoin de tribunal, et c'est ce qui la rend précise.

Faut-il fixer les prix

La règle

Quand le prix monte par le jeu normal du marché, le fixer est une injustice — on prive les vendeurs de leur droit sans qu'ils aient rien commis.

L'exception

Quand le prix monte par manœuvre — accaparement, entente entre vendeurs, refus collectif de vendre —, l'autorité doit intervenir et fixer le prix équivalent.

Le critère est le mécanisme, pas le niveau

Ce n'est pas la hauteur du prix qui décide, c'est **sa cause**.

Un prix très élevé né d'une vraie disette est licite. Un prix modérément élevé né d'une entente ne l'est pas.

Ihtikar

Retenir un bien de première nécessité pour en faire monter le cours, dans un marché où l'on est seul ou peu nombreux à le détenir.

Une définition qui suppose le pouvoir de marché

L'accaparement n'est pas le simple stockage : c'est le stockage **par celui qui peut, à lui seul, déplacer le prix.**

La condition est exactement celle du pouvoir de monopole. Ibn Taymiyya distingue ce qu'un manuel appelle aujourd'hui le **prix concurrentiel** et le **prix de monopole**.

Le prince et le marché

Trois devoirs

Garantir l'information — poids, mesures, qualité annoncée.

Empêcher la contrainte — coalitions, barrières à l'entrée du marché.

Ne pas se substituer au marché quand celui-ci fonctionne.

Une doctrine de la régulation

La liste n'est ni libérale ni interventionniste : elle est **conditionnelle**.

L'autorité corrige les **défaillances** — asymétrie d'information, pouvoir de marché — et s'abstient partout ailleurs. C'est l'architecture d'un cours de microéconomie contemporain.

Trois siècles et demi d'avance sur un point précis

L'idée que le prix libre est un repère, et que l'intervention ne se justifie que par une défaillance identifiée, n'apparaît en Europe qu'avec les physiocrates, vers 1760.

Ibn Taymiyya l'écrit vers 1300.

Une précaution d'honnêteté

Il ne construit pas de modèle, ne trace pas de courbe, ne démontre rien au sens moderne.

Le mérite n'est pas d'avoir fait de l'économie mathématique : il est d'avoir vu, et dit, que **le prix obéit à des causes**.

Ce qu'il faut retenir

Six points

1. Le prix monte ou baisse **sans que personne soit fautif** : la thèse fondatrice.
2. Six déterminants sont énumérés, dont l'offre, la demande, le coût et le risque.
3. Le **prix équivalent** est un repère positif, non une norme morale.
4. Fixer les prix est injuste **si le marché est libre**, requis **s'il est manipulé**.
5. L'**accaparement** est défini par le pouvoir de marché, non par le stockage.
6. Le rôle de l'autorité est de corriger les **défaillances**, pas de remplacer le marché.

La suite

Le chapitre 6 aborde l'auteur le plus ambitieux de la série. Ibn Khaldoun ne décrit pas un marché : il cherche **la loi qui gouverne la naissance et la mort des civilisations** — et il la trouve dans le travail.